

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Fables Choiesies

Mises En Vers

La Fontaine, J. de

Leiden, 1775

Fable I. Les Animaux malades de la Peste.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1161



Vinckles, del. et sculps. 1770.

FABLES CHOISIES.

LIVRE SEPTIEME.

F A B L E I.

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE.

U n mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeller par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisoit aux Animaux la guerre.
Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés.
On n'en voyoit point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie:
Nul mets n'excitoit leur envie.
Ni Loups, ni Renards n'épioient
La douce & l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyoient ;
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, & dit: mes chers amis,
Je crois que le ciel a permis

Pour nos péchés cette infortune :
 Que le plus coupable de nous
 Se sacrifie aux traits du céleste courroux :
 Peut-être il obtiendra la guérison commune.
 L'Histoire nous apprend qu'en de tels accidens
 On fait de pareils dévoûmens.
 Ne nous flattons donc point , voyons sans indulgence
 L'état de notre conscience.
 Pour moi ; satisfaisant mes appétits gloutons,
 J'ai dévoré force moutons.
 Que m'avoient-ils fait ? nulle offense :
 Même il m'est arrivé quelquefois de manger
 Le berger.
 Je me dévoûrai donc , s'il le faut ; mais je pense
 Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
 Car on doit fouhaiter , selon toute justice,
 Que le plus coupable périsse.
 Sire , dit le Renard , vous êtes trop bon roi ;
 Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
 Eh bien , manger moutons , canaille , sottè espèce ,
 Est-ce un péché ? non , non : vous leur fîtes , seigneur ,
 En les croquant beaucoup d'honneur.
 Et quant au berger , l'on peut dire
 Qu'il étoit digne de tous maux ,
 Etant de ces gens-là qui , sur les animaux ,
 Se font un chimérique empire.
 Ainsi dit le renard , & flatteurs d'applaudir.
 On n'osa trop approfondir

Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances

Les moins pardonnables offenses.

Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtons,

Au dire de chacun, étoient de petits saints.

L'âne vint à son tour, & dit: j'ai souvenance

Qu'en un pré de moines passant,

La faim, l'occasion, l'herbe tendre, & je pense,

Quelque diable aussi me poussant,

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue:

Je n'en avois nul droit, puisqu'il faut parler net.

A ces mots on cria haro sur le baudet.

Un Loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue,

Qu'il falloit dévouer ce maudit animal,

Ce pelé, ce galeux, d'où venoit tout le mal.

Sa peccadille fut jugée un cas pendable.

Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!

Rien que la mort n'étoit capable

D'expier son forfait: on le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,

Les Jugemens de cour vous rendront blanc ou noir.

